

Communauté de Communes
CHENERAILLES AUZANCES BELLEGARDE HAUT PAYS MARCHOIS

Délibération n° 2017-198-1 en date du 6 DECEMBRE 2017
Portant raccordement au réseau fibre optique
de la Société FILATURE FONTYsise à Rougnat

L'an Deux Mille Dix Sept, le six décembre à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes de Chénérailles Auzances Bellegarde Haut Pays Marchois, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Saint Georges Nigremont, sous la présidence de Monsieur Pierre DESARMENIEN, Président.

Date de convocation du Conseil 29/11/2017

Nombre de conseillers en exercice : 61		
Présents : 42	Votants : 51	POUR : 51
Pouvoirs : 9	Abstention : 0	CONTRE : 0
Absents excusés : 10	Exprimés : 51	

Présents : MM. DESARMENIEN, MORANCAIS, VENTENAT, BIGOURET, FAUCONNET, ROULLAND, BUJADOUX, PERRIER S, SIMON, PEROCHE, LE CORRE, FERRIER, JOULOT, ECHEVARNE, POULAIN, VERDIER, LONGCHAMBON, NOVAIS, CONCHON, VIRGOULAY, MATHIEU, RAILLARD, SAINT-ANDRE, PAYARD, ALLEYRAT, VERNADE, JARY, PEYRAUD, LUQUET, D'HULSTER, ALHERITIERE, MEANARD, WELZER, CHEFDEVILLE, TURPINAT, PINLON, SEBENNE, BARBAUD, SIDOUX, CHAUMETON, GIRAUD-LAJOIE, JOUENNE.

Pouvoirs : MM. DESCLOUX à NOVAIS, ROBBY à SIMON, BOYER à LE CORRE, BRUNET A à DESARMENIEN, SIMONET à FAUCONNET, MICHON à WELZER, SCHMIDT à JARY, FONTVIELLE à BIGOURET, TOURNAUD à MATHIEU.

Excusés : MM. RIBIERE, ROBIN, RICHIN, PERRIER F, MONTEIL, LAVAUD, PLAS, GENDRAUD, BRUNET M, SAUVANET,

Secrétaire de séance : Monsieur René ROULLAND

Monsieur le Président explique que le nouveau dirigeant de la Filature FONTY, située à Rougnat, a sollicité la Communauté de Communes pour la mise en place d'un raccordement en fibre optique du site de production dans le cadre du déploiement des activités de l'entreprise sur l'ensemble du territoire national et à l'international.

La Communauté de Communes a demandé au Syndicat mixte DORSAL d'étudier la faisabilité technique et financière de l'opération.

Après étude, le raccordement du site à la fibre optique est réalisable et peut s'insérer dans le cadre de l'axe 2bis du SDAN PILOTE.

Le plan de financement proposé est le suivant :

Coût des travaux de raccordement	63 000 €
Participation de l'entreprise Filature FONTY	1 500 €
Participation de AXIONE LIMOUSIN (aménageur numérique)	1 500 €
Reste à charges pour les Collectivités	60 000 €
Réparti comme suit :	
Participation financière Conseil Départemental (27.10%)	16 260 €
Participation financière Région (45.80%)	27 480 €
Participation Communauté de Communes (27.10%)	16 260 €

Accusé de réception en préfecture
023-242300127-20171206-2017-198-1-DE
Date de télétransmission : 12/12/2017
Date de réception préfecture : 12/12/2017

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte les travaux de raccordement en fibre optique de l'entreprise FILATURE FONTY sise à Rougnat,
- Accepte le plan de financement repris ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Président à signer la convention se rapportant à ces travaux avec le Syndicat Mixte DORSAL,
- Autorise Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 12 Décembre 2017

Pour copie conforme, le 12 Décembre 2017

Le Président,

Pierre DESARMENIEN

